

Sophie Bossy - Opale Energies Naturelles

De: Cyril FRECON <FRECON.C@sdis52.fr>
Envoyé: lundi 27 novembre 2017 09:32
À: Frédéric Beltran - Opale Energies Naturelles
Cc: Julien GOHON
Objet: RE: Projet de méthanisation - Langres
Pièces jointes: RDDECI_FT_12.pdf; RDDECI_FT_10.pdf; RDDECI_FT_4.pdf; Réserve incendie-Langres PC 2-Plan masse 1_500.pdf

Bonjour M. BELTRAN

Comme convenu voici les fiches techniques concernant la mise en place d'une réserve incendie sur le futur site de méthanisation de Langres.
Je vous transmets également votre plan de masse avec le positionnement le plus judicieux du Poteau d'Aspiration ainsi que de l'aire d'aspiration dédiée.
Concernant l'entrée sur site, il conviendrait de mettre en place un système sur les portails permettant aux sapeurs-pompiers de rentrer à tout moment (triangle SP ...).

Je reste à votre disposition.

Cordialement

Sergent Cyril FRECON
Groupement Gestion des Risques et Planification Opérationnelle
Bureau Prévision



SDIS 52
29 rue du Vieux Moulin – BP 576
52000 CHAUMONT
03.25.30.25.05

Le SDIS52 vous invite à suivre son actualité sur les réseaux sociaux <https://www.facebook.com/pages/SDIS-52/> et @sdis52.



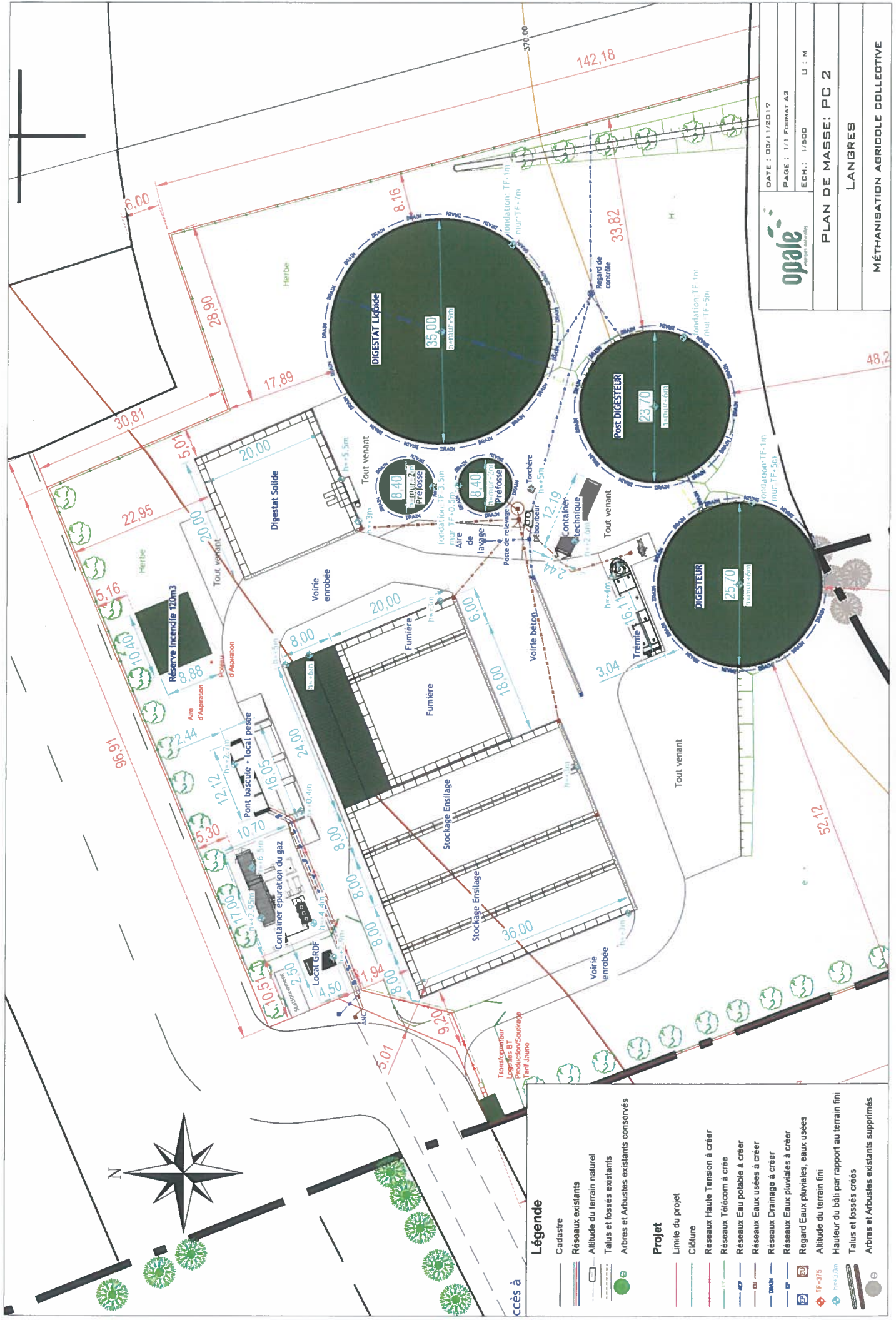
De : Frédéric Beltran - Opale Energies Naturelles [mailto:frederic@opale-en.eu]
Envoyé : vendredi 17 novembre 2017 08:46
À : Cyril FRECON
Objet : Projet de méthanisation - Langres

Monsieur Frécon,
Vous trouverez ci-joint le plan de masse du projet comme convenu.
Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Frédéric Beltran
Directeur de Projet Méthanisation

E• frederic@opale-en.com
T• +33 (0)3 81 61 66 96
M• +33 (0)6 45 08 22 32



Légende

- Cadastre
- Réseaux existants
- Altitude du terrain naturel
- Talus et fossés existants
- Arbres et Arbustes existants conservés

Projet

- Limite du projet
- Clôture
- Réseaux Haute Tension à créer
- Réseaux Télécom à créer
- Réseaux Eau potable à créer
- Réseaux Eaux usées à créer
- Réseaux Drainage à créer
- Réseaux Eaux pluviales à créer
- Regard Eaux pluviales, eaux usées
- Altitude du terrain fini
- Hauteur du bâti par rapport au terrain fini
- Talus et fossés créés
- Arbres et Arbustes existants supprimés



Groupement
Gestion des Risques
et Planification Opérationnelle
SDIS 52

AIRE
D'ASPIRATION

FT 4

Caractéristiques techniques

Points à respecter :

- Signalisation
- Sécurité
- Aménagements
- 1 aire d'aspiration par tranche de 120 m³
- Dimensions
- Accessibilité



Exemple d'aire d'aspiration

Aménagement

Fourgon Pompe Tonne (FPT) :

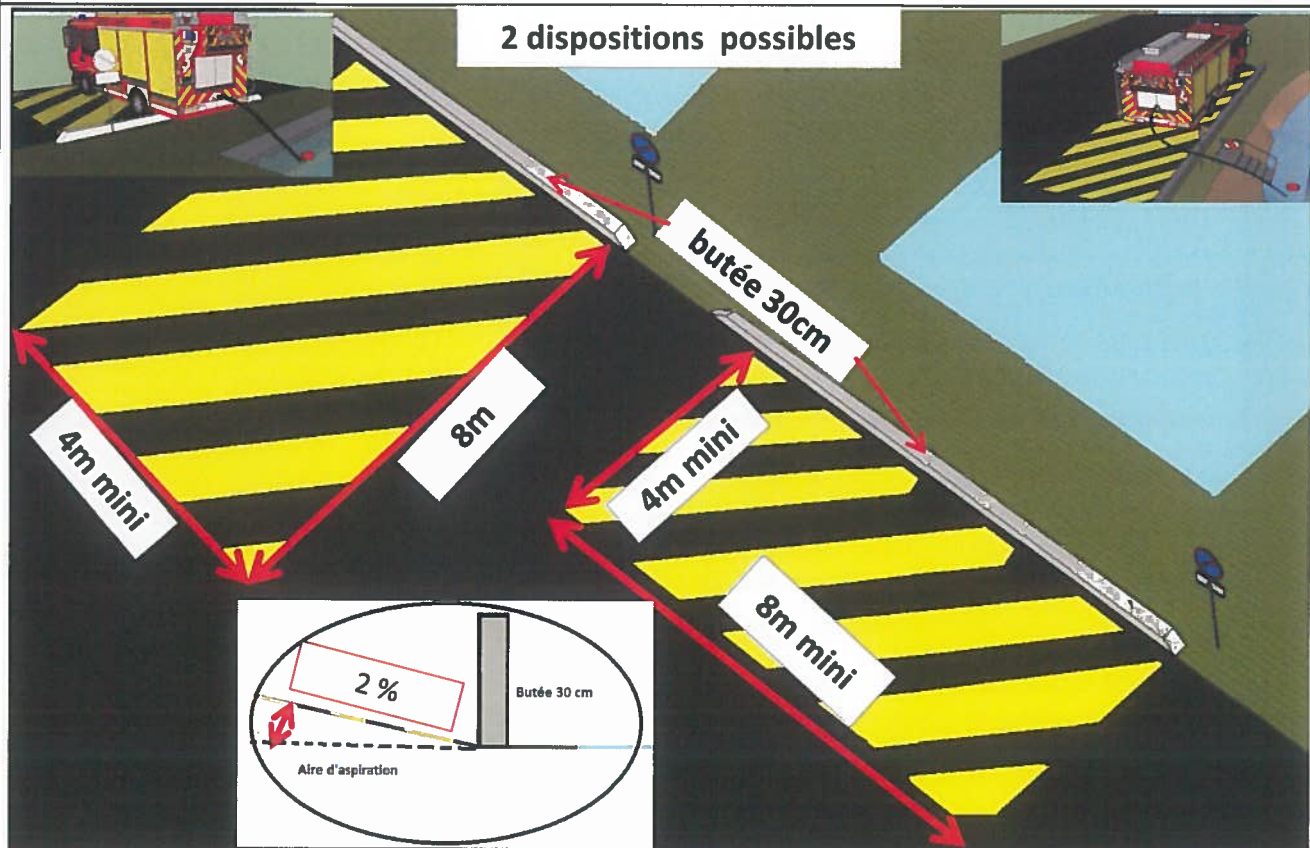
- Surface 32 m² minimum (8m x 4m)
- Portance ≥ 16 tonnes
- Butée de sécurité hauteur 30 cm
- Pente légère de 2%
- Aire de retournement si voie en impasse

Moto Pompe Remorquable (MPR):

- Surface 12 m² minimum (3m x 4m)
- Portance ≥ 16 tonnes
- Butée de sécurité hauteur de 30 cm
- Pente légère de 2%
- Aire de retournement si voie en impasse

Implantation

2 dispositions possibles



Le marquage au sol est à titre d'exemple et facultatif mais la signalisation reste obligatoire



Groupement
Gestion des Risques
et Planification Opérationnelle
SDIS 52

RESERVE SOUPLE

**AVEC POTEAU
D'ASPIRATION**

FT10

Caractéristiques techniques

Points à respecter :

- Géométrie de mise en aspiration
- Sécurité
- Aménagements
- Signalisation



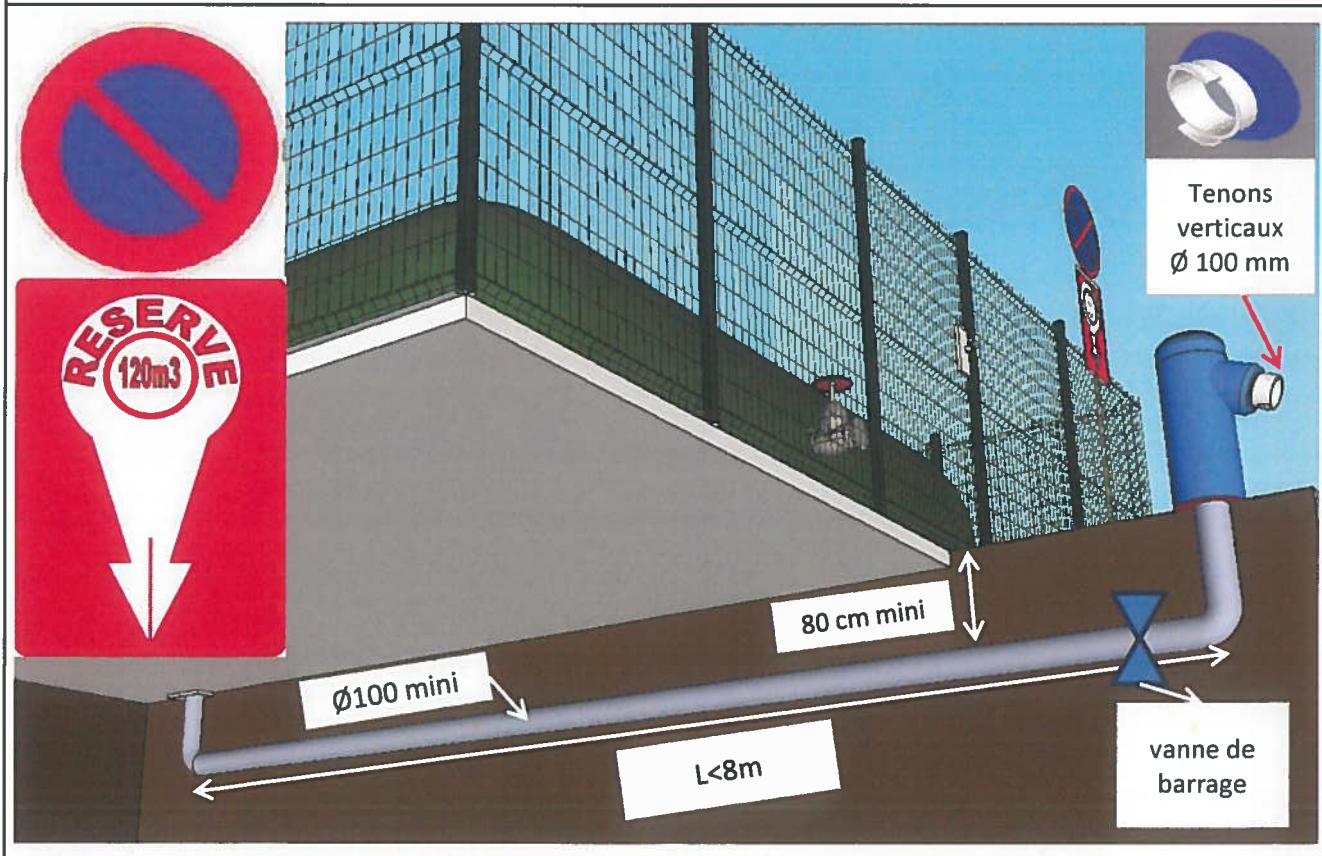
Aménagement

- Aire d'aspiration pour l'engin pompe (fiche FT 4)
- Distance L « crépine – engin » < 8 m
- Poteau ou bouche d'aspiration équipés d'un raccord symétrique tournant sans coquilles
- Accessible aux engins en tous temps et toutes circonstances

Critères de performances

Fournir en toutes saisons, la capacité déterminée par l'étude (minimum 30m³).

Implantation





Groupement
Gestion des Risques
et Planification Opérationnelle
SDIS 52

**SIGNALISATION DES
P.E.I.**

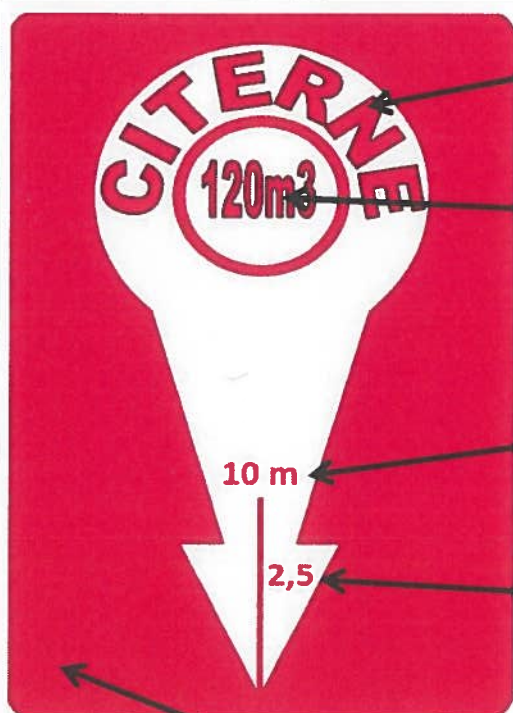
FT 12

Caractéristiques techniques

Points à respecter :

- Panneau de type signalisation d'indication, rectangulaire 30cm x 50cm
- Disque avec flèche blanche sur fond rouge
- Installation entre 1,20 et 2 m du niveau du sol
- Au dessus du rond central : indication de la nature du point d'eau
- Au centre du rond : indication du volume en m³
- Indication de l'implantation du Point d'eau si le panneau n'est pas au droit du point d'incendie

Type de panneau et normalisation (exemples)



Indication de la nature du point d'eau (citerne, réserve, point d'aspiration, B.I.)

Indication du volume en m³ de la citerne ou de la réserve.

Si nécessaire, indication de la distance en m du Point d'Eau par rapport à la verticale du panneau.

Si nécessaire, signalisation de la distance en m à gauche ou à droite du trait pour indiquer la présence du Point d'Eau par rapport au panneau.

Sur le reste du panneau on peut trouver le numéro d'ordre du P.E.I, des consignes particulières.



Lorsque une implantation proche est impossible ou le cheminement compliqué, un panneau peut être implanté en amont et tourné pour indiquer la direction du Point d'Eau. La distance à parcourir doit figurer sur celui-ci.

La signalisation à proximité des biens protégés par la législation sur les monuments historiques peuvent faire l'objet d'une dérogation sur la couleur afin de ne pas dénaturer ceux-ci.